



Demission pour rapprochement familial

Par **goudet**, le **29/02/2008** à **17:03**

Mon ami et moi souhaitons nous pacés lui a son activité dans les landes et moi dans l'hérault, je suis en cdd reconductible tout les ans et cela depuis huit ans , je souhaite demissionnée pour allée vivre avec lui .Quel sont mes droits aurez droits aux assedics.MERCI POUR VOTRE REPONSE